

Responsable UE
Arnaud Sohet

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
21 crédits • 420 points • 270 heures
Prérequis : 2A100 Atelier de l'option

Activité.s d'apprentissage

A3600 - Architecture d'intérieur - atelier

21 crédits • 420 points • 270 heures • Sohet Arnaud, Bihain Michaël, Marquis Joffrey,
Grosjean Marie-Catherine, Beuvens Lorraine, Luyten Louis

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Corréler les informations recueillies pour expliciter la demande ou l'opportunité d'action
- Intégrer les enjeux (culturels, sociétaux, environnementaux,...) du projet au-delà de la réponse à une demande
- Concevoir globalement des solutions spatiales en prenant en compte les différents équipements techniques dans le cadre du projet
- Présenter son projet de manière sensible et technique, graphiquement et oralement, devant un jury de professionnels

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C5 C6 de notre référentiel interne.

Objectifs

Objectifs généraux:

- **Sensibilisation à l'urgence d'agir en tant que » profil AI » en regard au réchauffement climatique.**

- **Identifier un concept cognitif*** au départ d'observations et d'analyses des différents contextes d'un projet.

* Ce qui est nommé « concept cognitif » est une idée qui se nourrit ou qui prend sa source dans une pensée singulière de l'être humain et non pas d'une forme déjà conçue par celui-ci.

- **Affiner le sens de l'argumentation > Lien entre idée construite et sens du propos spatial.**

- **Proposer une résolution spatiale en résonance à ce concept**, ce qui engendrera des attitudes singulières au projet.

- Répondre techniquement aux contraintes constructives du projet.

- Communiquer graphiquement (type concours) et oralement un résultat mais aussi et surtout une démarche intellectuelle de l'élaboration du projet.

- Participer à l'animation d'un atelier. **Echanger ses points de vues** et ses arguments avec autrui. □

- Utiliser les connaissances acquises dans les différents cours théoriques et pratiques.

- Rencontrer les acteurs du terrain. □

- Affirmer sa singularité à travers un projet singulier.

- Gérer le développement du projet: □

Acquérir l'autonomie (subjective - évolutive) nécessaire à travers une méthodologie proposée.

° Organisation commune du travail

° Relevé et mise au net, communication

° Pertinence de l'analyse, respect du MO, compréhension des enjeux.

° **Pertinence du programme.**

° Définition du concept : Utilisation du lieu, attitudes, mode d'emploi.

° **Application de la volumétrie en phase avec le concept**

° Développement du projet ; circulations, ergonomie, détails visuels,...

° Conscience de la réalité du construit.

° **Communication** du projet et surtout **de la démarche intellectuelle** pour aboutir à celui-ci.

° Soins maîtrisés.

Contenu

Principe général par quadrimestre (Groupe A):

Variante et alternance: Soit Lieu libre et programme commun, soit l'inverse > Q1 et Q2.

Thématiques régulières :

- Logements divers + Fonction singulière

- Actualités sociétales.
- Centre culturel
- Programme libre

- Q1: Actualités sociétales

Espace de sensibilisation aux transports doux en écho au R. Climatique.

- Q2: L'habiter: "Tenir au monde" Logements divers + Fonction(s) singulière(s). Lieu commun à tous les ets. du groupe A.

Démarches récurrentes:

Travail en collectivité puis parfois en binôme lors du Q1

Sujet affiné : (Dé)-Consommer autrement... > attitude/mode d'emploi

Principes de matériaux : économie circulaire/ matériaux écologiques ou durables/Energies alternatives.

Concept cognitif: découle des valeurs situées et de l'identité du quartier

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Participative et collective > inspirée de la pédagogie active:

Apprendre à apprendre

Cet atelier est un endroit de partage, de collectivité, d'échange d'informations, de points de vues. Il offre dès lors un lieu de débat qui permet à chacun dans un premier temps de **s'exprimer par des moyens plastiques, conceptuels et singuliers.**

Partant du principe que la vision développée est une relation étroite, fragile, sensible de l'H et de son environnement spatial, **on y convoque régulièrement les sciences humaines** afin de contextualiser le projet:

° Philosophie, anthropologie, sociologie, psychologie, arts, histoire, culture, ...

Ainsi parfois même les sciences dites "pures":

° Physique, architecture, mathématique, économie, P. quantique, Biologie,...

Ces différentes mais néanmoins disciplines complémentaires, ont toute leur importance tant au niveau du lieu choisi que son environnement périphérique.

Est développé dans cet atelier au travers de cette démarche, **la culture du Doute**. Un équilibre est ainsi trouvé par l'étudiant entre ce doute et sa **position affirmée dans la société.**

Dans cette continuité, un suivi davantage individuel s'amorce vers une proposition spatiale du lieu concerné. Néanmoins, ce suivi se manifeste autour du principe de "tables rondes" restreintes de façon à ce qu'il y ait plusieurs interlocuteurs afin que chacun puisse régulièrement profiter des remarques d'autrui.

- Attitudes/ mode d'emploi
- Argumentations et sens du propos.

Bibliographie

Contextuelle!

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue (Groupe A)

1. Pertinence de l'analyse
2. Identification d'un concept
3. Compréhension des enjeux
4. Relations étroites entre Concept/contextes géographiques/Résolution spatiale
5. Assiduité, implication, intérêt, partage.
6. Communication graphique du projet: intention/démarche/proposition spatiale

25% au Q1 (cotation commune).

75% au Q2 dont 50% évalué par un jury externe et 25% évalué par le professeur encadrant du groupe A.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Objectifs généraux:

- Identifier un concept intellectuel au départ d'observations et d'analyses des différents contextes d'un projet.
- Proposer une résolution spatiale en tenant compte de ce concept, ce qui engendrera des attitudes singulières au projet.
- Répondre techniquement aux contraintes constructives du projet.
- Communiquer graphiquement et oralement un résultat mais aussi et surtout une démarche intellectuelle de l'élaboration du projet.

Participer à l'animation d'un atelier. Echanger ses points de vues et ses arguments avec autrui. ☐

Utiliser les connaissances acquises dans les différents cours théoriques et pratiques.

Rencontrer les acteurs du terrain. ☐

Affirmer sa singularité à travers un projet singulier.

Gérer le développement du projet: ☐

- ° ☐ Acquérir l'autonomie nécessaire à travers une méthodologie proposée.

- ° Organisation commune du travail

- ° Relevé et mise au net, communication

- ° Pertinence de l'analyse, respect du MO, compréhension des enjeux.

- ° Pertinence du programme.

- ° Définition du concept : Utilisation du lieu, attitudes, mode d'emploi.

- ° Application de la volumétrie en phase avec le concept

- ° Développement du projet ; circulations, ergonomie, détails visuels,...

- ° Conscience de la réalité du construit.

- ° Communication du projet

- ° Soin maîtrisé.

Contenu

Type d'exercice par quadrimestre:

Q1: Thématique générale : **Logements + Fonction singulière à déterminer.**

Travail en **binôme**

Sujet particulier : **Consommer autrement...**

Concept cognitif: découle des valeurs situées et de l'identité du quartier

Principes de matériaux : économie circulaire/ matériaux écologiques ou durables/Energies alternatives.

Lieu : **rue Lamarck 87, 4000 Liège**

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Participative et collective: inspirée de la pédagogie active

Dans une première phase, l'atelier est un endroit de partage, de collectivité, d'échange d'information et de points de vues.

- Relevé du lieu, mise au net
- Analyses contextuelles:
 - °Anthropologique, sociologique, économique, historique, urbanistique, ...
- Communication personnalisée de celles-ci devant le groupe.

Vient ensuite un suivi davantage personnalisé pour la proposition spatiale dans le lieu. Ce suivi se fait toujours autour du principe de "tables rondes" restreintes de façon à ce qu'il y ait plusieurs interlocuteurs, ainsi chacun peut profiter des remarques d'autrui.

- Attitudes/ mode d'emploi
- Argumentations et sens du propos.

Enfin, une phase de communication du projet prend forme collectivement de façon à faire encore profiter chaque individu.

Bibliographie

NON

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue et commune Groupe A et B

1. Pertinence de l'analyse
2. Identification d'un concept
3. Compréhension des enjeux
4. Relations étroites entre Concept/contextes géographiques/Résolution spatiale
5. Assiduité, implication, intérêt, partage.
6. Communication graphique du projet: intention/démarche/proposition spatiale

25% au Q1

75% au Q2 dont 50% évalué par un jury.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Objectifs généraux :

- Affirmer une posture d'auteur singulière et éthique à travers le développement d'un projet d'architecture d'intérieur engagé.
- Élargir et dépasser le cadre traditionnel de l'architecture d'intérieur en questionnant ses frontières spatiales, la mise en scène des usages, la micro-urbanité et l'évolution des modes de vie contemporains.
- Nourrir le projet par une démarche de recherche approfondie, fondée sur l'observation rigoureuse du site, de son histoire et des préoccupations environnementales et sociétales actuelles.
- Sensibiliser à l'éco-conception, au réemploi, à la durabilité et à l'empreinte écologique globale des choix d'aménagement, tant pour la sélection des matériaux que pour celle du mobilier.
- Inculquer le respect du droit d'auteur, de la propriété intellectuelle et de la création (distinction entre pièces d'édition originales, mobilier sur mesure et lutte contre la contrefaçon).
- Développer une intention spatiale forte qui articule sensibilité poétique, maîtrise volumétrique et réponse aux usages émergents.
- Sculpter l'espace par la lumière : maîtriser l'apport de la lumière naturelle (orientation, cadrages, confort visuel) et concevoir une stratégie de lumière artificielle adaptée aux ambiances et aux fonctions.
- Répondre techniquement et avec précision aux contraintes constructives, à la matérialité, au détail et à la pérenne faisabilité du bâti.
- Communiquer graphiquement (niveau concours) et oralement une démarche intellectuelle structurée ainsi que le résultat spatial abouti.
- Participer activement à la vie et à la dynamique de l'atelier : échanger, argumenter et enrichir sa réflexion au contact du groupe.
- Mobiliser et croiser les compétences acquises dans l'ensemble des disciplines théoriques et techniques de la formation.
- Accéder à une autonomie de projet complète grâce à une méthodologie de travail exigeante et structurée.

Organisation et développement du travail :

- Analyse contextuelle, relevé de terrain et étude fine des données urbaines, historiques et humaines.
- Compréhension des enjeux d'un programme complexe et de son insertion globale dans le territoire.
- Émergence de l'intention d'auteur : qualification des espaces, hiérarchisation des parcours, gestion des seuils et des atmosphères.
- Matérialisation et ambiance spatiale : travail fin de la lumière naturelle (orientation, ouvertures, filtres) et étude conceptuelle de la lumière artificielle (scénographie lumineuse, hiérarchie des niveaux d'éclairement, confort visuel).
- Développement de l'identité sensorielle et technique : sélection responsable des matériaux et du mobilier (durabilité, provenance, réparabilité), intégration de dispositifs lumineux éco-efficients et choix d'équipements à haute performance énergétique.
- Élaboration d'un dossier de spécifications détaillé dans le respect du droit d'auteur, reprenant pour chaque référence (matériaux, luminaires et mobilier) : marque, modèle, auteur, dimensions, caractéristiques techniques et provenance certifiée.
- Maîtrise du détail architectural à grande échelle (via un Zoom Architectural) et conscience de la réalité constructive.
- Qualité de la présentation graphique et soin maîtrisé de la restitution orale devant un jury.

Contenu

Principe général & Ouverture disciplinaire :

L'année de Bloc 3 propose une progression pédagogique structurée en deux étapes complémentaires, guidant l'étudiant vers l'affirmation de sa posture d'auteur et la maîtrise globale du projet. L'atelier ambitionne d'ouvrir et de redéfinir les contours mêmes de la discipline en abordant une grande variété de typologies spatiales (espaces commerciaux, identités d'enseignes, nouvelles formes d'habiter collectives ou individuelles, lieux culturels, tiers-lieux, espaces de travail ou dispositifs immersifs). Les thématiques précises sont renouvelées chaque année afin de coller aux réalités sociétales émergentes.

- **Quadrimestre 1 — Projet 01 : Échelle urbaine, sites contextuels & programmes publics ou collectifs**

(Exemples de typologies explorées : espaces commerciaux innovants, tiers-lieux, lieux de rassemblement, pavillons d'accueil, dispositifs éphémères ou pérennes...)

Réflexion sur la revalorisation du tissu bâti, la sobriété matérielle et la qualification d'espaces partagés. L'étudiant mène une recherche sur les typologies d'usages, la gestion des flux, la captation de la lumière naturelle, les nouvelles formes de sociabilité et l'intégration des préoccupations durables actuelles, tout en affirmant une intention architecturale forte face à la ville.

- **Quadrimestre 2 — Projet 02 : Reconversions complexes, art d'habiter & développement d'auteur**

(Exemples de typologies explorées : ensembles résidentiels hybrides, réhabilitations complexes, habitats d'exception, modules de vie expérimentaux...)

Projet d'envergure explorant la complexité d'un programme mixte et l'art d'habiter. L'étudiant développe une stratégie globale articulant espaces collectifs et sphère intime.

Cette étape pousse le projet jusqu'à la définition complète de son identité sensorielle, éthique et technique : symbiose entre **lumière naturelle et artificielle**, choix de matériaux durables, mobilier d'auteur pérenne et réparable, équipements éco-efficients. L'étudiant mène son travail jusqu'au développement d'un détail architectural à grande échelle (Zoom Architectural 1/20), affirmant la signature technique, matérielle et poétique de l'auteur.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthode repose sur une pédagogie active et évolutive, articulant travail collectif et suivi individualisé poussé :

- **Phase 1 — Dynamique collective & Recherches** : L'atelier fonctionne comme un laboratoire d'échanges et de débats sur la création, les enjeux environnementaux et la valeur des œuvres originales. Les analyses de site, relevés, études d'ensoleillement/lumière, travaux thématiques et partages de références sont menés et mis en commun collectivement afin de nourrir la réflexion globale.
- **Phase 2 — Suivis individuels poussés & Tables rondes** : La conception spatiale et le travail des ambiances lumineuses font l'objet d'un accompagnement personnalisé et exigeant. Ce suivi individuel s'enrichit régulièrement de « tables rondes » en sous-groupes, permettant à chaque étudiant d'argumenter son parti pris d'auteur et de faire évoluer son projet au contact des remarques du groupe et des enseignants.
- **Phase 3 — Mises au net & Restitution** : Finalisation du dossier technique de spécifications, des pièces graphiques normées, des modèles physiques (maquettes d'étude du travail de la lumière) et préparation à la soutenance orale devant le jury.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation est continue et commune aux enseignants du groupe B :

1. Rigueur de l'analyse contextuelle, intégration de la lumière naturelle et des enjeux environnementaux.
2. Force, clarté et originalité de la posture d'auteur dans le respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.
3. Qualité de la réponse spatiale, volumétrique, ergonomique et technique.

4. Maîtrise des ambiances lumineuses (naturelle et artificielle), précision du détail constructif, sensibilité matérielle et exhaustivité du dossier de spécifications (matériaux durables, éclairage éco-conçu, mobilier certifié, équipements éco-performants).
5. Assiduité, engagement, participation active aux échanges collectifs et évolution constante du travail.
6. Qualité et soin de la communication graphique et orale.

Pondération :

25 % de la note au Q1 (évaluation continue par l'équipe encadrante).

75 % de la note au Q2 (dont 25 % d'évaluation continue d'année et 50 % attribués par le jury artistique interne de fin d'année).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Objectifs généraux:

- Identifier un concept intellectuel au départ d'observations et d'analyses des différents contextes d'un projet.
- Proposer une résolution spatiale en tenant compte de ce concept, ce qui engendrera des attitudes singulières au projet.
- Répondre techniquement aux contraintes constructives du projet.
- Communiquer graphiquement et oralement un résultat mais aussi et surtout une démarche intellectuelle de l'élaboration du projet.

Participer à l'animation d'un atelier. Echanger ses points de vues et ses arguments avec autrui. ☐

Utiliser les connaissances acquises dans les différents cours théoriques et pratiques.

Rencontrer les acteurs du terrain. ☐

Affirmer sa singularité à travers un projet singulier.

Gérer le développement du projet: ☐

- ° ☐ Acquérir l'autonomie nécessaire à travers une méthodologie proposée.

- ° Organisation commune du travail

- ° Relevé et mise au net, communication

- ° Pertinence de l'analyse, respect du MO, compréhension des enjeux.

- ° Pertinence du programme.

- ° Définition du concept : Utilisation du lieu, attitudes, mode d'emploi.

- ° Application de la volumétrie en phase avec le concept

- ° Développement du projet ; circulations, ergonomie, détails visuels,...

- ° Conscience de la réalité du construit.

- ° Communication du projet

- ° Soin maîtrisé.

Contenu

Type d'exercice par quadrimestre:

Q1: Thématique générale : Logements + Fonction singulière à déterminer.

Travail en **binôme**

Sujet particulier : **Consommer autrement...**

Concept cognitif: découle des valeurs situées et de l'identité du quartier

Principes de matériaux : économie circulaire/ matériaux écologiques ou durables/Energies alternatives.

Lieu : **rue Lamarck 87, 4000 Liège**

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Participative et collective: inspirée de la pédagogie active

Dans une première phase, l'atelier est un endroit de partage, de collectivité, d'échange d'information et de points de vues.

- Relevé du lieu, mise au net

- Analyses contextuelles:

 - °Anthropologique, sociologique, économique, historique, urbanistique, ...

- Communication personnalisée de celles-ci devant le groupe.

Vient ensuite un suivi davantage personnalisé pour la proposition spatiale dans le lieu. Ce suivi se fait toujours autour du principe de "tables rondes" restreintes de façon à ce qu'il y ait plusieurs interlocuteurs, ainsi chacun peut profiter des remarques d'autrui.

- Attitudes/ mode d'emploi

- Argumentations et sens du propos.

Enfin, une phase de communication du projet prend forme collectivement de façon à faire encore profiter chaque individu.

Bibliographie

Non

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue et commune Groupe A et B

1. Pertinence de l'analyse

2. Identification d'un concept
3. Compréhension des enjeux
4. Relations étroites entre Concept/contextes géographiques/Résolution spatiale
5. Assiduité, implication, intérêt, partage.
6. Communication graphique du projet: intention/démarche/proposition spatiale

25% au Q1

75% au Q2 dont 50% évalué par un jury.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Objectifs généraux :

- Affirmer une posture d'auteur singulière et éthique à travers le développement d'un projet d'architecture d'intérieur engagé.
- Élargir et dépasser le cadre traditionnel de l'architecture d'intérieur en questionnant ses frontières spatiales, la mise en scène des usages, la micro-urbanité et l'évolution des modes de vie contemporains.
- Nourrir le projet par une démarche de recherche approfondie, fondée sur l'observation rigoureuse du site, de son histoire et des préoccupations environnementales et sociétales actuelles.
- Sensibiliser à l'éco-conception, au réemploi, à la durabilité et à l'empreinte écologique globale des choix d'aménagement, tant pour la sélection des matériaux que pour celle du mobilier.
- Inculquer le respect du droit d'auteur, de la propriété intellectuelle et de la création (distinction entre pièces d'édition originales, mobilier sur mesure et lutte contre la contrefaçon).
- Développer une intention spatiale forte qui articule sensibilité poétique, maîtrise volumétrique et réponse aux usages émergents.
- Sculpter l'espace par la lumière : maîtriser l'apport de la lumière naturelle (orientation, cadrages, confort visuel) et concevoir une stratégie de lumière artificielle adaptée aux ambiances et aux fonctions.
- Répondre techniquement et avec précision aux contraintes constructives, à la matérialité, au détail et à la pérenne faisabilité du bâti.
- Communiquer graphiquement (niveau concours) et oralement une démarche intellectuelle structurée ainsi que le résultat spatial abouti.
- Participer activement à la vie et à la dynamique de l'atelier : échanger, argumenter et enrichir sa réflexion au contact du groupe.
- Mobiliser et croiser les compétences acquises dans l'ensemble des disciplines théoriques et techniques de la formation.
- Accéder à une autonomie de projet complète grâce à une méthodologie de travail exigeante et structurée.

Organisation et développement du travail :

- Analyse contextuelle, relevé de terrain et étude fine des données urbaines, historiques et humaines.
- Compréhension des enjeux d'un programme complexe et de son insertion globale dans le territoire.
- Émergence de l'intention d'auteur : qualification des espaces, hiérarchisation des parcours, gestion des seuils et des atmosphères.
- Matérialisation et ambiance spatiale : travail fin de la lumière naturelle (orientation, ouvertures, filtres) et étude conceptuelle de la lumière artificielle (scénographie lumineuse, hiérarchie des niveaux d'éclairement, confort visuel).
- Développement de l'identité sensorielle et technique : sélection responsable des matériaux et du mobilier (durabilité, provenance, réparabilité), intégration de dispositifs lumineux éco-efficients et choix d'équipements à haute performance énergétique.
- Élaboration d'un dossier de spécifications détaillé dans le respect du droit d'auteur, reprenant pour chaque référence (matériaux, luminaires et mobilier) : marque, modèle, auteur, dimensions, caractéristiques techniques et provenance certifiée.
- Maîtrise du détail architectural à grande échelle (via un Zoom Architectural) et conscience de la réalité constructive.
- Qualité de la présentation graphique et soin maîtrisé de la restitution orale devant un jury.

Contenu

Principe général & Ouverture disciplinaire :

L'année de Bloc 3 propose une progression pédagogique structurée en deux étapes complémentaires, guidant l'étudiant vers l'affirmation de sa posture d'auteur et la maîtrise globale du projet. L'atelier ambitionne d'ouvrir et de redéfinir les contours mêmes de la discipline en abordant une grande variété de typologies spatiales (espaces commerciaux, identités d'enseignes, nouvelles formes d'habiter collectives ou individuelles, lieux culturels, tiers-lieux, espaces de travail ou dispositifs immersifs). Les thématiques précises sont renouvelées chaque année afin de coller aux réalités sociétales émergentes.

- **Quadrimestre 1 — Projet 01 : Échelle urbaine, sites contextuels & programmes publics ou collectifs**

(Exemples de typologies explorées : espaces commerciaux innovants, tiers-lieux, lieux de rassemblement, pavillons d'accueil, dispositifs éphémères ou pérennes...)

Réflexion sur la revalorisation du tissu bâti, la sobriété matérielle et la qualification d'espaces partagés. L'étudiant mène une recherche sur les typologies d'usages, la gestion des flux, la captation de la lumière naturelle, les nouvelles formes de sociabilité et l'intégration des préoccupations durables actuelles, tout en affirmant une intention architecturale forte face à la ville.

- **Quadrimestre 2 — Projet 02 : Reconversions complexes, art d'habiter & développement d'auteur**

(Exemples de typologies explorées : ensembles résidentiels hybrides, réhabilitations complexes, habitats d'exception, modules de vie expérimentaux...)

Projet d'envergure explorant la complexité d'un programme mixte et l'art d'habiter. L'étudiant développe une stratégie globale articulant espaces collectifs et sphère intime.

Cette étape pousse le projet jusqu'à la définition complète de son identité sensorielle, éthique et technique : symbiose entre **lumière naturelle et artificielle**, choix de matériaux durables, mobilier d'auteur pérenne et réparable, équipements éco-efficients. L'étudiant mène son travail jusqu'au développement d'un détail architectural à grande échelle (Zoom Architectural 1/20), affirmant la signature technique, matérielle et poétique de l'auteur.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthode repose sur une pédagogie active et évolutive, articulant travail collectif et suivi individualisé poussé :

- **Phase 1 — Dynamique collective & Recherches** : L'atelier fonctionne comme un laboratoire d'échanges et de débats sur la création, les enjeux environnementaux et la valeur des œuvres originales. Les analyses de site, relevés, études d'ensoleillement/lumière, travaux thématiques et partages de références sont menés et mis en commun collectivement afin de nourrir la réflexion globale.
- **Phase 2 — Suivis individuels poussés & Tables rondes** : La conception spatiale et le travail des ambiances lumineuses font l'objet d'un accompagnement personnalisé et exigeant. Ce suivi individuel s'enrichit régulièrement de « tables rondes » en sous-groupes, permettant à chaque étudiant d'argumenter son parti pris d'auteur et de faire évoluer son projet au contact des remarques du groupe et des enseignants.
- **Phase 3 — Mises au net & Restitution** : Finalisation du dossier technique de spécifications, des pièces graphiques normées, des modèles physiques (maquettes d'étude du travail de la lumière) et préparation à la soutenance orale devant le jury.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation est continue et commune aux enseignants du groupe B :

1. Rigueur de l'analyse contextuelle, intégration de la lumière naturelle et des enjeux environnementaux.

2. Force, clarté et originalité de la posture d'auteur dans le respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.
3. Qualité de la réponse spatiale, volumétrique, ergonomique et technique.
4. Maîtrise des ambiances lumineuses (naturelle et artificielle), précision du détail constructif, sensibilité matérielle et exhaustivité du dossier de spécifications (matériaux durables, éclairage éco-conçu, mobilier certifié, équipements éco-performants).
5. Assiduité, engagement, participation active aux échanges collectifs et évolution constante du travail.
6. Qualité et soin de la communication graphique et orale.

Pondération :

25 % de la note au Q1 (évaluation continue par l'équipe encadrante).

75 % de la note au Q2 (dont 25 % d'évaluation continue d'année et 50 % attribués par le jury artistique interne de fin d'année).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours